

## Compte rendu du CA du mercredi 22 mai 2019

Membres présents : Cécile DAUDE – Sylvie DAVID – Paulette GARRET – Sylvie PÉDROARÉNA – Brigitte PLANTY – Éléna ZIMMERMANN.

Membres excusés : Valérie BONDENET – Anne FRANCO – Gilles ROUSSEL.

La séance débute vers 14h.

### 1- Approbation du compte rendu du CA du 10 avril 2019 :

Le compte rendu est approuvé après relecture et introduction de quelques corrections.

À l'occasion de cette relecture, une discussion s'engage sur le nouveau baccalauréat :

- on souligne la possibilité de cumuler les points pour les élèves choisissant les Langues et Cultures de l'Antiquité : coefficient 16 pour la Spécialité LLCA, coefficient 10 pour le Grand Oral si on le choisit dans cette Spécialité + coefficient 3 si on prend en plus une Option Latin (pour ceux qui ont la Spécialité LLCA Grec) ou grec (pour ceux qui ont la Spécialité LLCA Latin), les points de l'option étant cumulables avec les points de la Spécialité ;
- les élèves de 3<sup>e</sup> se préoccupent déjà du nouveau baccalauréat ;
- l'an prochain, dès la classe de Première, les évaluations compteront pour le nouveau baccalauréat.

Sylvie David apporte par ailleurs une information sur le nombre de demandes pour la formation Lettres Classiques à Besançon dans ParcoursSup : ces demandes sont en nette hausse par rapport à l'an dernier et certains dossiers témoignent d'une grande motivation de la part du futur étudiant. Thomas Guard, en tant que directeur du Département de Langues anciennes, s'est donc adressé aux instances hiérarchiques pour faire revoir à la hausse la capacité d'accueil du Département. Espérons que les lycéens confirmeront leur vœu car lorsque les universitaires examinent les dossiers, ils ignorent si la demande pour la formation Lettres Classiques correspond au premier vœu.

### 2. Les comptes et la trésorerie de l'ARELAB :

Éléna Zimmermann, qui s'occupe désormais de la trésorerie de l'association, présente la situation : l'ARELAB possède deux comptes, l'un à la Banque Postale, l'autre à la BNP Paribas ; cette situation se justifiait à l'époque où la gestion financière de l'association était plus complexe, notamment avec la rémunération d'un salarié ; aujourd'hui, il y a peu d'opérations sur les comptes. La trésorière propose donc de clore le compte de la BNP Paribas et de garder celui de la Banque Postale, puisque l'association a aussi une Boîte Postale. Les membres présents approuvent cette proposition et remercient Éléna Zimmermann pour les démarches qu'elle a faites pour la mise à jour des comptes. Il est décidé de prendre prochainement rendez-vous avec un conseiller de la BNP Paribas pour la clôture du compte.

### 3. L'hébergement du site de l'ARELAB :

Myriam Bernard de Canopé-Besançon a recontacté la Présidente Brigitte Planty pour lui donner des informations pratiques pour le transfert du site ; le nom de domaine sera arelab.fr. Cette opération devra être faite pour la rentrée prochaine.

Sylvie David s'en occupera prochainement.

On évoque aussi, à plus long terme, le déménagement de Canopé ; il faudra alors trouver un autre lieu pour se réunir. On pourrait peut-être faire appel à la Maison des associations qui prête des salles.

### 4. Les documents pédagogiques pour le prochain « bulletin » :

On propose les documents suivants :

- les documents déposés par Antide Petit sur viaeduc ;
- des photos de Volterra prises par Valérie Bondenet ;
- un compte rendu de la sortie culturelle à Genève ;
- un dossier pédagogique élaboré par Brigitte Planty pour le niveau 5<sup>e</sup> sur l'éducation dans l'Antiquité ;

- le bilan des stages de bassin et le diaporama de présentation de la spécialité LLCA réalisé par Cathy d'Hotman ;
- un compte rendu des Journées de l'Archéologie organisées à Mandeure ;
- des extraits d'un article sur Ésope publié par Cécile Daude.

#### 5. Informations et questions diverses :

- la Présidente Brigitte Planty pense qu'on pourrait proposer aux personnes extérieures à l'association intéressées par nos activités (comme les auditeurs de l'université ouverte qui participent à nos sorties culturelles) d'adhérer au titre de membres associés : elles bénéficieraient du même tarif que les autres adhérents pour les sorties culturelles et pourraient être intégrées dans la liste des abonnés du site, ce qui leur permettrait de recevoir des informations sur la vie de l'association ;
- Brigitte Planty demande qu'on réfléchisse à un sujet de conférence qui serait proposée à la suite de l'Assemblée Générale de septembre ;
- On reparle aussi du projet d'organiser un concours qui serait relayé par l'Inspection auprès des enseignants de Lettres classiques : tous les collègues pourraient y inscrire leurs élèves mais une petite participation financière serait demandée aux collègues non adhérents de l'association ;
- Sylvie Pédroaréna souligne l'importance d'avoir des retours dans chaque académie sur l'impact de la certification pour pallier l'absence de professeurs de Lettres classiques : les enseignants titulaires de la certification ont-ils été amenés effectivement à assurer des heures en langues anciennes et dans quelles circonstances ?
- Sylvie David relaie les propositions de stages faites par les universitaires :
  - Boèce, La consolation de Philosophie : les derniers jours d'un condamné à mort, 6 heures (B. Goldlust) ;
  - Altérité et enjeux identitaires dans l'*Enquête* d'Hérodote, 6 heures (M.-R. Guelfucci) ;
  - Tragédie grecque et théorie littéraire, 6 heures (M. Fartzoff) ;
  - Naissance des cités antiques : les mythes de fondation, 6 heures (S. David ; B. Poulle) ;
  - Voyager et explorer dans l'espace méditerranéen, 12 heures (C. Poulle ; C. Brunet).

Mais il n'est pas certain que toutes les propositions soient acceptées.

- Sylvie David fait savoir qu'elle a reçu un courriel d'une personne chargée des relations avec les éditeurs invitant l'association à référencer ses titres de publications pour qu'ils soient intégrés dans la base Électre. Les publications seraient-elles alors vendues aux mêmes prix que ceux que l'association pratique ? Et ne faut-il pas aussi revoir l'avenant passé avec le CRDP à propos de la vente des publications ? Il est décidé de prendre de plus amples informations auprès de la personne qui a sollicité Sylvie David avant d'entamer toute démarche.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h15.

Secrétaire de séance : Sylvie DAVID